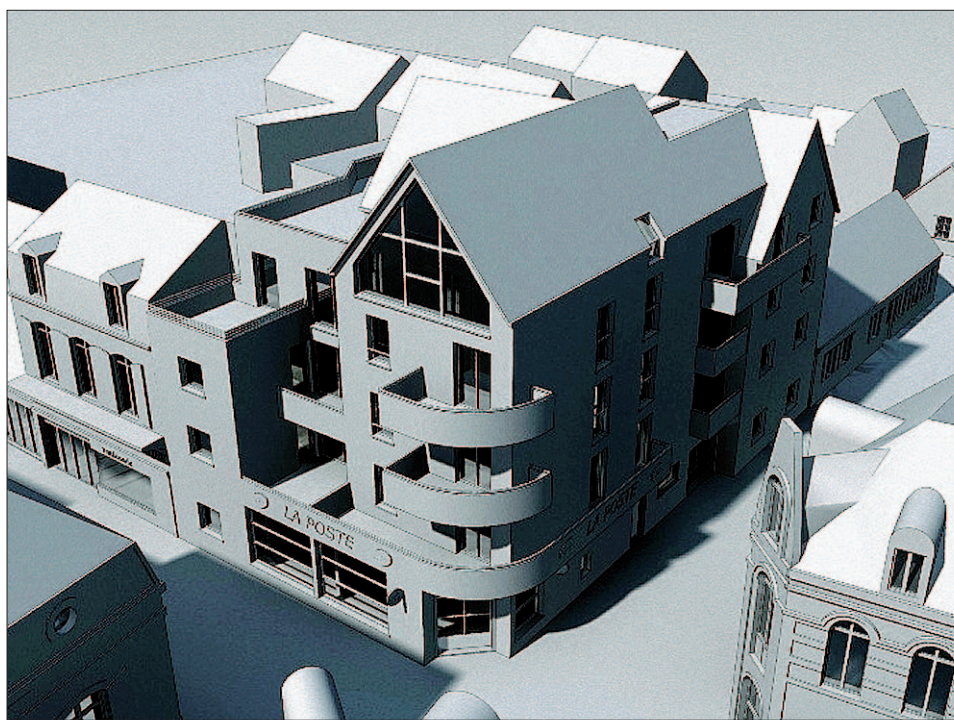


LE CROTOY • CENTRE-VILLE

# Débat sur l'immeuble de la Poste

La première mouture du futur bureau de Poste et de logements suscite le débat. Un collectif pour le patrimoine ancien s'inquiète, la ville et Logis 62 tentent de faire aboutir "serpent de mer".

Mars 2005, l'administration postale était évacuée de ses locaux historiques de la rue de la Porte du Pont pour des raisons d'insalubrité plutôt flagrante. À tel point que le déménagement des services, ordonné par une commission de sécurité, se fit dans l'urgence, et à la surprise même de l'administration et de la municipalité de l'époque qui dut mettre à disposition une partie de la mairie pour maintenir un service postal sur Le Crotoy. Quelques semaines plus tard, l'administration était relogée provisoirement dans des locaux communaux de la rue Jules-Verne. Le bâtiment d'époque fut certes rasé quelques semaines après son évacuation, mais cinq ans, quasiment jour pour jour, plus tard le projet de reconstruction d'un nouvel immeuble arrive, lui, tout juste à terme. La Poste a depuis revendu le terrain à un office HLM (Logis 62) qui doit construire une agence postale au rez-de-chaussée, ainsi qu'une dizaine de logements sociaux. Tandis que la municipalité se réjouit de voir enfin le dossier arriver à terme, la forme que prend ce premier projet n'emballa pas tout le monde, et plus précisément inquiète le collectif "Pour une Architecture Respectueuse de l'Ancien".



La première mouture du projet du futur bureau de Poste et de dix logements, signée du cabinet Jacques Cousin Architecte D. P. L. G.

gnataires de refuser le "projet actuel de construction de la Poste qui ne tient aucun compte du patrimoine et de l'identité du Crotoy". En substance, le collectif décrit un immeuble doté d'un rez-de-chaussée, trois étages et de combles. Le bâtiment est naturellement programmé sur le terrain de l'ancienne Poste, à l'angle de la rue de la Porte du Pont et la rue de la prison Jeanne d'Arc, quartier qui recèle notamment certaines demeures parmi les plus anciennes de la station. Cette première présentation offre une architecture comprenant des balcons et un bandeau qui selon le collectif "n'est pas en rapport

avec le caractère historique du lieu (...) les matériaux (qui) ne correspondent pas à ceux employés pour les constructions voisines, la brique essentiellement et comprendrait visiblement "la destruction d'une petite maison traditionnelle de pêcheur située sur le terrain, rue de la prison Jeanne d'Arc". Un courrier du collectif adressé à la municipalité de Jean-Louis Wadoux, et signé de Frédéric Bernion, Jeanine Bourgau, Bernard Froiture, Éric et Carole Koempgen, Annie Jacques, François-Charles Rebeix, Philippe Sturbelle et Corine Van den Busch, a reçu un écho favorable et une réunion fut organisée mi-janvier avec le promoteur et les élus. Dès lors, le collectif pouvait donner son point de vue aux principaux concernés. Selon

François-Charles Rebeix : "personne n'est opposé à une Poste ou à des logements sociaux, mais ce projet est absolument imposant avec une terrasse qui recouvre quasiment le toit d'un commerce attenant", et de poursuivre "il ne s'agit d'une question de goûts et de couleurs, il s'agit avant tout d'éviter une verrue dans le cœur historique du Crotoy". Parmi les signataires de la pétition et fondateurs du collectif, on compte Annie Jacques, voisine du site de la Poste, et qui selon François-Charles Rebeix a même proposé de racheter la maison qui reste sur le terrain, et qui sera prochainement démolie. "Pour ce qui nous concerne, nous pensons qu'un tel bâtiment, de seize mètres de haut serait une vraie erreur qui engagerait pour des décennies" note encore le pé-

tionnaire, doutant du bien fondé de construire des logements à cet endroit "sans solution de parking".

**Revoir le projet avec ses impératifs**

Pour sa part, Jean-Louis Wadoux, maire, explique : "nous avons bien noté que le collectif n'avait rien contre la municipalité, ni contre la présence de la Poste en centre-ville. La réunion du mois dernier a permis à chacun d'échanger des idées, et d'ici quelques semaines nous devrions découvrir le projet révisé par l'architecte. Sachant tout de même que cette première mouture avait respecté le code d'urbanisme, obtenu l'aval des bâtiments de France". Et le maire d'alerter "si l'affaire architecturale est importante, il ne faudrait pas cependant décourager Logis 62 sur des projets successifs ou en remettant en cause le permis de construire, au risque de le voir laisser tomber le projet, soit mettre à mal la pérennité même du service postal sur notre commune, autant que des logements sociaux. Dans ce cas, les auteurs en porteront l'entière responsabilité". À Logis 62, Jean-Roger Bergerat, directeur du développement du patrimoine, se veut transparent : "qu'il s'agisse de la municipalité en place, ou de celle d'avant dans les deux cas nous travaillons dans ce projet à l'idée du maintien de la Poste, mais aussi à la

création des logements. Notre vocation d'office HLM n'est certes pas de reverser des dividendes à des actionnaires en fin d'année, mais malgré tout il nous faut une certaine rentabilité dans nos actions, aussi pour ce projet nous ne descendrons pas en deçà d'une dizaine de logements". Le directeur, qui souligne "une sensibilité à l'intégration dans le cadre local" dans chacun des ouvrages de l'entreprise, reconnaissait cependant : "la réunion qui fut la nôtre avec les élus et le collectif fut constructive, et nous a permis de prendre en compte des remarques vraiment intéressantes et pertinentes, qui nous ont servis pour confectionner le prochain plan du bâtiment, qui comptera notamment un étage de moins".

Pour le moment, la dernière maquette de la future structure n'est pas encore entièrement finalisée, et n'a pas encore été présentée aux élus, donc pas dévoilable, mais le maître d'œuvre notait "nous devons de toute manière faire avec des contraintes budgétaires très serrées et une surface habitable qui permette d'amorti le projet. Même si ça n'est pas évident pour tout le monde, le Grenelle de l'Environnement préconise une densification du logement par la verticale, mais les Français en général n'y sont pas vraiment prêts".

Johann Rauch

**Le collectif pour le patrimoine ancien s'inquiète**

Dans une pétition lancée par le collectif, les initiateurs interrogent sur l'idée : "le Crotoy de demain doit-il démolir le Crotoy d'hier ?". Et proposent aux si-

**La voix de la Poste...**

À la direction régionale de la Poste, les choses sont claires : "nous ne sommes pas en charge de la construction et de l'architecture du futur bâtiment au Crotoy. Le maître d'œuvre est désormais Logis 62, avec qui nous avons déjà œuvré. Nous ne nous exprimerons donc pas sur la nature de la structure. Pour la Poste aujourd'hui comme hier, l'idée est avant tout de maintenir un bureau au Crotoy à l'année".

FORT-MAHON PLAGE

## Nouvel an chinois, bienvenue dans l'année du Tigre



Dominique Chu fêtait l'année du Tigre

Fort-Mahon Plage la Danse des Lions par l'Association Feng Huang Xue Xiao (Ecole de Kung Fu Wushu), venue de Gouvieux dans l'Oise, à l'occasion de l'année du Tigre. Comme chaque année depuis six ans, Dominique Chu-Boulard organisait une petite fête à l'occasion du nouvel an chinois, devant son établissement de tou-

risme Naturotel, en hommage notamment à ses racines paternelles chinoises.

Pour ce spectacle de qualité, et que Dominique Chu espérait bien reconduire, les artistes offraient la danse des lions. Une chorégraphie pas si évidente, qui leur a nécessité près d'un an de travail.

BAIE DE SOMME

## Opération "coup de propre"

Un pneu, des centaines de ballons de baudruches, des caisses de polystyrène... en tout une cinquantaine de sacs de détritus divers ont été ramassés le long de la digue Nord de la Baie de Somme, du Parc du Marquenterre jusqu'au banc de l'Islette.

La côte Picarde de par sa position géographique, est soumise à l'influence des courants marins et à chaque marée haute, le long de la laisse de mer, une grande quantité de déchets est déposée.

L'organisation de cette journée revenait à l'association picarde de guide nature : "Traces de guides" et plus particulièrement à l'un de ses membres, Jérôme Mouton guide nature agréé du Festival de l'Oiseau en Baie de Somme : "Nous voulions à tout pris effectuer le ramassage tôt en saison, avant les premières nidifications d'espèces comme les vanneaux et les gravelots".

Les gardes de la Réserve Naturelle Nationale de la Baie de Somme ont été informés de l'or-



Le fruit de l'opération propre en baie de Somme manée par les guides de la région

ganisation de cette journée. Ils ont alors proposé de se charger du transport des détritus vers la

déchetterie.

Un nouveau rendez-vous est programmé pour achever le ra-

massage au niveau de l'estuaire de la Maye.